



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE Automne 2016

Bonsoir citoyennes et citoyens, mesdames et messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous présenter le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité de Compton. Ce rapport traite des états financiers 2015, des indications préliminaires pour la fin de la présente année ainsi que des orientations générales pour l'année 2017.

De plus, en vertu des 3^e et 4^e alinéas du susdit article, je déposerai, en annexe, la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés entre le 1^{er} novembre 2015 et le 31 octobre 2016. Cette liste est publique et peut être consultée au Service du greffe à partir d'aujourd'hui. Finalement, en conformité avec la loi sur le traitement des élus municipaux, je ferai mention de la rémunération et des allocations de dépenses versées aux membres du conseil.

États financiers non consolidés 2015 de la municipalité

Les états financiers non consolidés au 31 décembre 2015 de la municipalité, tel qu'ils ont été déposés à l'occasion de la séance du conseil du 10 mai 2016, montraient des revenus totaux de 5 463 529\$ et des dépenses de 5 122 337\$, soit un excédent des revenus sur les dépenses ou surplus de 341 192\$

La dette à long terme de la municipalité au 31 décembre 2015 était de 1 262 207 \$ soit 588 705\$ pour l'ensemble et 673 502\$ pour les secteurs desservis par les services d'aqueduc et d'égout.

Dernier rapport du vérificateur

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, la firme Pellerin Potvin Gagnon, vérificateur de la municipalité, a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés de la municipalité donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Compton et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2015.

Le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 et le bilan des réalisations 2016

Le 15 décembre 2015, le conseil municipal adoptait un programme triennal d'immobilisations qui prévoyait des dépenses totales de 3 495 800\$, dont 885 800\$ en 2016. Le financement de ces investissements devant être réalisé par : le fonds de roulement 142 500\$, le surplus non affecté 195 000\$, l'octroi de subventions de diverses provenances 260 000\$, le budget régulier 188 300\$ ainsi que d'autres fonds affectés 100 000\$.

En date du 31 octobre 2016, plus de 1 000 000\$ sont engagés pour la réalisation de divers projets. Signalons, entre autres, quelques réalisations importantes :

- Le pavage de nouvelles portions des rues du Hameau et Drouin.
- Le resurfaçage de portions des rues Bellevue, Cookshire et Drouin.
- L'aménagement du Récré-o-parc incluant des travaux pour le terrain de soccer, l'éclairage, des modules de jeux, des jeux d'eau, la réfection du skate-park, l'installation de clôtures et bien d'autres. Selon les prévisions, tous les travaux devraient se terminer cette année.

- L'aménagement du parc du Hameau, lequel est actuellement complété.
- La réalisation de travaux visant à mettre en place la nouvelle bibliothèque municipale-scolaire, laquelle fût inaugurée le 15 octobre dernier.
- Le remplacement d'une partie des fenêtres du centre communautaire. Cela fait suite au remplacement d'une première partie de fenêtres effectué l'année passée.
- La réfection de la toiture du centre communautaire. Ces travaux ont été effectués dans le cadre de la déclaration de copropriété avec le CPE les trois pommes.
- Le remplacement de deux pompes à la station de pompage du secteur du Hameau.

Cette année, une grande partie des travaux prévus a été réalisée. Certains imprévus ont engendré des coûts supplémentaires telles les pompes de la station de pompage. D'autres ont été devancés tels les travaux du Récré-o-parc.

Indications préliminaires quant aux états financiers 2016

En ce qui concerne le budget de 2016, lequel s'élève à 4 813 252\$, il est difficile présentement de savoir comment se terminera l'année. Nous envisageons toutefois un léger surplus, lequel sera en grande partie tributaire des fonds dédiés.

Orientations générales du budget 2017

La valeur du rôle d'évaluation foncière est de 1.67% plus élevée qu'à pareille date l'année passée. Cette donnée, qui nous servira de base pour l'élaboration du budget 2017, nous indique, en fonction des chiffres actuels, une entrée de revenus supplémentaire de 54 300\$. Ceci nous donne donc une marge de manœuvre très réduite qui ne suffira pas à combler l'augmentation des coûts. Malgré cela, l'équipe municipale travaille activement à préparer un budget répondant aux besoins des citoyens, tout en respectant la capacité de payer de ces derniers.

Le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019

Le prochain programme triennal d'immobilisations de la municipalité sera déposé au conseil lors de la séance extraordinaire du 20 décembre prochain. Présentement, les élus travaillent toujours à établir leurs priorités en investissements pour les prochaines années.

Néanmoins, nous devrions y retrouver le maintien de la bonification des fonds dédiés à l'entretien et au renouvellement de nos infrastructures routières et la poursuite du programme de modernisation de notre flotte de véhicules et de nos principaux équipements.

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus entre le 1^{er} novembre 2015 et le 31 octobre 2016.

Conformément aux dispositions de la Loi, je dépose à la présente séance du 8 novembre 2016, une liste à jour de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus entre le 1er novembre 2015 et le 31 octobre 2016. Cette liste comprend également tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette même période avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Rémunération des élus

La rémunération des élus de la municipalité de Compton en 2016 s'établit comme suit :

	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
Maire	13 067.70\$	6 533.85\$	19 601.55\$
Conseillers (ères)	4 355.90\$	2 177.95\$	6 533.85\$
Maire siégeant au conseil de la MRC	3 328.20\$	1 663.92 \$	4 992.12\$

Conclusion

Une autre année bien remplie se termine. Certains projets sont encore en cours, mais lorsque je jette un coup d'œil à l'année qui vient de passer, je me dois de remercier et féliciter chaleureusement l'ensemble des employés municipaux et bénévoles qui ont permis ces réalisations. Ils sont à la base des projets de notre communauté.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme, de confiance et d'énergie que nous préparons et accueillons l'année 2017.

En terminant, je vous rappelle la séance spéciale qui aura lieu le 20 décembre prochain pour l'adoption du budget 2017. Je vous invite à y assister en grand nombre.

Bernard Vanasse, Maire